

En Direct
avec les
Conseillers Départementaux
Communistes et Républicains
Front de Gauche de Seine-Maritime

26 septembre 2017

Les élus du groupe au Département :

- **Stéphane BARRE**, Conseiller départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray, Maire de Oissel, Président du groupe
- **Séverine BOTTE**, Conseillère départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray
- **Alban BRUNEAU**, Conseiller départemental du canton du Havre III, Maire de Gonfreville l'Orcher
- **Sophie HERVÉ**, Conseillère départementale du canton du Havre III

Conseil départemental de rentrée et première séance pour Stéphane Barré et Alban Bruneau qui ont pris le relais d'Hubert Wulfranc et de Jean-Paul Lecoq après leur élection à l'Assemblée Nationale. Si certains avaient pu pousser un ouf de soulagement en apprenant le départ de l'hémicycle des deux tribuns communistes, ils ont appris lundi que la génération suivante n'est pas en reste !

Quant aux deux doyennes trentenaires du groupe, Séverine Botte et Sophie Hervé, elles ont pris successivement l'offensive pour s'opposer avec force et arguments : à la réduction des subventions pour de nombreux centres sociaux associatifs, à un projet de réforme du Fonds de Solidarité Logement risquant de faire sortir du dispositif de nombreux bénéficiaires sous prétexte que leurs difficultés seraient seulement « conjoncturelles », à la nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement des collèges publics et... à la nouvelle hausse de la même dotation pour les collèges privés !

Car, comme le fit remarquer Sophie Hervé au Président du Département : « vos réformes ressemblent de plus en plus à du Macron ! ».

Une séance marquée également par la situation des réfugiés mineurs isolés et par le projet de contournement Est de Rouen. Projet routier contre lequel les élus communistes sont « vent debout ».

Débats de politique départementale

Le premier débat, voulu par le groupe socialiste, s'est attaché à dénoncer les premiers effets des politiques gouvernementales sur la vie des gens

Nicolas Rouly, après avoir énoncé et qualifié les premières mesures gouvernementales comme étant clairement « de droite », a interpellé le Président Martin pour qu'il retire de la séance plusieurs délibérations risquant d'aggraver les effets de ces politiques sur la vie des gens.

Bertrand Bellanger, pour la majorité, a soutenu au contraire le besoin « de réformes » et la nécessité pour le « Chef de l'Etat de redonner à notre pays des perspectives », en appelant à « se battre ensemble pour réussir les réformes nécessaires pour régler les problèmes qui se posent dans une maison devenue trop fragile pour protéger les citoyens ». Il a insisté sur la nécessité de « revoir notre modèle social » dans une intervention axée sur un soutien clair au gouvernement et au cap fixé, qui s'est conclue par un « chiche soyons constructifs ! »...

Stéphane Barré lui a répondu « que le pays a besoin de perspectives, mais pas celles qui sont évoquées ici ! ». Et de rappeler que « cette année sera marquée par un record des dividendes versés dans le monde, la France figurant sur le podium ». Dès lors, « vouloir reconstruire un modèle social c'est une chose, mais créer un modèle financier qui en parle ?... Alors oui chiche... pour une grande réforme fiscale ! ».

**Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions
des élus communistes et républicains du Front de Gauche au Département sur leur blog :
« departement.elus76.com »**

En conclusion, et puisque la chanson « Le Chiffon rouge » a été citée dans le débat, Stéphane Barré a rappelé son histoire avant de lancer à ses collègues : « *relisez bien ses paroles et inspirez-vous en...* ».

La décision gouvernementale de baisse des APL ayant été évoquée au cours du débat, le Président Martin a tenu à affirmer qu'il s'exprimera sur ce point dans le cadre du congrès des bailleurs sociaux auquel il participera cette semaine. Et, sur la situation des contrats aidés, il a fait état de son intervention auprès de la Préfète pour affirmer que « *les choses vont bouger pour les associations oeuvrant dans le domaine social* ».

Le second débat de la matinée, à l'initiative du groupe des indépendants, s'est arrêté sur la situation des réfugiés mineurs isolés

Dominique Métot, inquiet par la capacité du Département à faire face à ses missions et à ses devoirs dans le domaine de la protection de l'enfance a interpellé le Président sur la situation des réfugiés mineurs isolés.

Pour le groupe communiste du Front de Gauche qui avait saisi au printemps le Président du Département sur cette situation intolérable, Sophie Hervé a tenu à dénoncer « *les gouvernements successifs et l'Europe qui se montrent incohérents dans l'approche de cette question des réfugiés fuyant les guerres et la pauvreté* », avant de demander que « **le Département puisse déployer les moyens nécessaires à la prise en charge des mineurs isolés. Et là, il ne saurait être question de contexte budgétaire contraint !** ».

Elle a ensuite donné lecture des obligations légales en vigueur qui s'imposent au Département, avant de regretter d'être pourtant « *alertés depuis des mois par des associations locales ou des citoyens sur le fait que ces dispositions ne sont pas systématiquement respectées dans notre Département* ». Soulignant « **l'importance d'accompagner et d'écouter les agents, très professionnels et dignes, des services de l'Aide Sociale à l'Enfance** », Sophie Hervé a conclu en appelant le Département à agir désormais sans faille.

Nathalie Lecordier, pour la majorité, a tenu à préciser que ce n'est pas « *à l'échelle d'un Département que cette situation peut être réglée* ». Elle a reconnu toutefois que « *le Département rencontre de réelles difficultés pour organiser cette prise en charge, ce qui lui a valu deux condamnations récentes* ». Avant de s'expliquer : « *Ce n'est pas une question de moyens, c'est une question d'augmentation croissante des demandes et d'absence de places suffisantes d'hébergement. D'où un appel à projet qui vient d'être lancé* ». Le Président a rappelé pour sa part que le nombre de mineurs non accompagnés était, en Seine-Maritime, « *de 39, puis de 154, puis 272 l'année dernière et 380 au 1^{er} septembre... Pour un coût global de 10 millions* ».

En conclusion, Dominique Métot a estimé que les problèmes rencontrés par le Département dans le domaine de l'aide à l'enfance sont plus larges que la situation des mineurs réfugiés, avant de souhaiter que « *cette compétence devienne une compétence d'Etat et plus départementale* ». Un avis partagé... par aucun des autres groupes présents au Conseil départemental.

Le troisième débat, porté par le groupe de la Droite et du Centre visait essentiellement à s'auto-décerner un satisfecit pour la priorité donnée aux politiques de solidarité

Dans son intervention liminaire, Virginie Lucot-Avril a dénoncé « *une France à deux vitesses, celle qui a les moyens de son développement et celle des laissés pour compte* », et fustigée « *la fermeture de services publics, la baisse drastique des dotations, des réformes éloignant toujours plus les gens des lieux de décisions...* ». Regrettant « *les effets de la loi NOTRe* », elle a développé sur l'importance des départements face à « *des régions qui se sont éloignées* », énumérant toutes les politiques en faveur des solidarités.

Puis, elle a condamné les prises de position du Président de la Métropole de Rouen qui souhaite reprendre les compétences du Département : « *Comment peut-on croire qu'une Métropole qui se substituerait au Département serait un avantage pour les gens ? C'est un simple positionnement d'ambition !* ».

Stéphane Barré a rejoint « *les points de vue exprimés sur la baisse des dotations, la défense des départements, le refus de voir les métropoles tout absorber... Mais juste ces constats, car sur l'exercice de la compétence sociale, c'est autre chose ! Vous nous expliquez que vous faites des solidarités une priorité, c'est heureux, c'est notre principale compétence, notre cœur de métier. Mais une politique de solidarité sous contrainte d'austérité budgétaire, ce n'est pas être mieux solidaire !* ».

Et d'expliquer : « *Votre stratégie de désendettement accéléré nous prive de 20 millions par an pour répondre aux besoins des seinomarsins. 20 millions financés au prix d'une incapacité à déployer les moyens nécessaires, notamment dans le secteur des solidarités. Ainsi, vous proposez d'augmenter le FSL pour certains en faisant sortir du dispositif d'autres personnes dans le besoin. Vous supprimez les bourses scolaires. Vous diminuez le financement des centres sociaux. Vous répondez à l'accroissement des besoins exprimés auprès des CMS de proximité en changeant simplement l'organisation* ». Stéphane Barré en a conclu qu'il y avait « **un peu de poudre aux yeux, de poudre de perlimpinpin dans vos affirmations solidaires !** ».

Dominique Métot a regretté que les communes ne maîtrisent désormais « *que 30 % de leur budget* ». En revanche, il soutient la politique de désendettement accéléré du Département. Enfin, le Président Martin a affirmé que tout le Conseil est « *prêt à défendre bec et ongle* » le Département contre une métropolisation.

Le dernier débat initié par le groupe communiste du Front de Gauche cherchait à y voir clair dans le positionnement des uns et des autres face au déferlement de régressions sociales

Le titre du débat : « **Face à la Macronite, dans quel sens marche notre Conseil départemental ?** » résumait bien la crainte de voir le Département, non pas s'opposer ou atténuer les politiques gouvernementales, mais plutôt de les accompagner ou de s'en inspirer... Pour en avoir le cœur net, Stéphane Barré a questionné...

« *Ayant pris connaissance de la composition de notre assemblée et n'ayant pas noté, pour l'heure en tout cas, la présence d'un groupe se réclamant de la pensée complexe du Président, cet exercice ne devrait pas être bien compliqué... Ainsi, nous voudrions savoir si notre collectivité est prête à résister aux nouvelles attaques massives qui se profilent contre le financement des collectivités et la diminution du nombre de fonctionnaires ? Puisque nous faisons tous ici, a priori, parti de l'opposition nationale, fusse-t-elle qualifiée de constructive par certains, les planètes semblent donc bien alignées contre la menace de Jupiter pour que nous nous opposions, tous ensemble, à ce cataclysme promis à nos moyens* ».

Et de continuer ses questions : « **Savoir, si nous sommes tous prêts à soutenir nos services publics... Savoir si nous nous opposons à la fin des contrats aidés dont on connaît l'importance pour les collectivités, pour nos écoles et collèges, pour les associations... Savoir si la conception des solidarités que nous défendons ici consiste à répartir les richesses au profit des plus démunis et non des plus aisés... Savoir si le retour dogmatique à un prétendu équilibre des comptes, à un désendettement acharné, frénétique même, justifie de faire supporter sur les générations actuelles qui subissent déjà tout le poids de la crise, des investissements utiles qui serviront à plusieurs générations** ».

Bref, « **cette marche forcée vers l'accroissement des inégalités passe-t-elle ou est-elle freinée, voire bloquée, en Seine-Maritime par la mise en œuvre de nos politiques publiques ?** ».

Avant d'ajouter : « *Des voix m'ont dit qu'au contraire, elle serait accompagnée, encouragée ici. Par la suppression des bourses aux collégiens ou carrément la fermeture de collèges, par des regroupements d'unités territoriales en charge de l'action sociale, par des fermetures de casernes de sapeurs-pompiers ou par une boulimique envie de désendettement nous privant du niveau d'investissements indispensable à l'aménagement de notre Département et à ses services publics... Je ne peux pas y croire ! Ne me dites pas que vous faisiez déjà du Macron sans le savoir ?* ».

Pour Christelle Msica-Guérout, au nom de la majorité, « *le message des Français délivré au printemps c'est de travailler les uns avec les autres, dépasser le cadre des partis par une volonté d'œuvrer pour le bien de tous sur des projets et pas sur des dogmes* ». Elle a ainsi invité chacun à « *abandonner les vieux schémas de pensée et en finir avec un vocabulaire outrancier* ». « *Se refusant de juger le gouvernement d'Edouard Philippe car nous avons besoin de toutes les énergies* », elle a toutefois dit apprécier « *sa méthode, d'écoute, de dialogue...* ».

« *Les masques tombent, en tout cas pour certains...* » a conclu Stéphane Barré qui s'est dit « *d'accord pour l'unité, mais uniquement lorsqu'elle sert toutes les populations et non les plus riches* ».

Question orale sur le projet routier de contournement Est de Rouen

Par l'intermédiaire de la procédure des questions orales, Stéphane Barré a réintroduit en séance le débat autour de ce projet routier « *contesté par de nombreux élus de différentes sensibilités politiques réunis au sein du collectif ACCES* ». Sa question interrogeait le Président du Département sur le bouclage du plan de financement, « *bien au-delà des engagements pris précédemment* »...

Toutefois avant d'en arriver là, le nouveau président du groupe communiste du Front de Gauche a pris tout son temps pour énoncer les enjeux de ce projet « *pharaonique qui s'approchera sans nul doute du milliard d'euros* ». Ainsi, il a souligné que l'opposition « *est fondée sur une analyse critique et étayée par des caractéristiques qui ne répondent pas aux objectifs assignés... il ne décongestionnera pas le trafic routier, en raison des péages qui seront imposés aux utilisateurs* ». Mais surtout, « *il générera une augmentation du trafic poids lourds provoquant de très fortes nuisances et des taux de pollutions dangereux pour la santé des populations des communes du Sud du département et de l'Est de la Métropole* ».

Stéphane Barré a ensuite plaidé pour « *un nouveau tracé pour que toutes les populations de la Métropole et donc du département respirent mieux, et que certaines ne soient pas sacrifiées au profit d'autres* », indiquant au passage qu'un « *recours allant dans ce sens a été déposé auprès du Conseil d'Etat* ».

Puis, il a placé le Président Martin face à de réelles contradictions entre les engagements financiers pris l'année dernière et les annonces faites par voie de presse récemment : « Vous aviez annoncé 120 millions devant être répartis entre les deux départements, la Métropole et la Communauté d'agglomération Seine-Eure... De plus, vous aviez pris l'engagement que le Conseil départemental serait appelé à décider du montant de sa participation après négociation avec les autres collectivités concernées ».

Dès lors, il a fait état de sa « surprise d'apprendre par la presse que le volet à charge des collectivités venait de faire l'objet d'un engagement limité à la Région, à notre Département et à la Métropole pour 245 millions dont 22 pour notre collectivité à la place des 15 prévus initialement ».

Mais il a surtout relevé que finalement les 6,5 millions prévus par le Département pour financer intégralement le barreau de Quincampoix sur l'A28 ne viendront pas en déduction mais en complément de l'enveloppe allouée au projet de contournement Est : « la contribution départementale a ainsi doublé en l'espace de quelques mois... **L'addition s'annonce salée ! Inquiétant quand nous savons que ce projet est sous-évalué et qu'il nécessitera sans aucun doute d'autres rallonges budgétaires** ».

Dans sa réponse, le Président Martin a de nouveau vanté les mérites de ce projet attendu et défendu dans un large consensus : « Il y a un enjeu réel pour notre territoire, il y a lieu d'y répondre en dépassant les freins qui ont trop longtemps reculé ce projet ». Il a ensuite rappelé que « la part du Département s'élève à 2,3 % du projet. 22 millions c'est beaucoup mais finalement c'est peu au regard de l'ensemble des enjeux d'aménagements sur le territoire de la Métropole ».

Réforme de la politique départementale de soutien aux centres sociaux

Pour « plus d'équité et de clarté » selon la Vice-Présidente Blandine Lefebvre, la majorité s'est engagée dans une réforme du financement des centres sociaux associatifs, avec notamment un crédit global revu à la hausse. Sauf que, comme Sophie Hervé l'a dénoncé : « **cette évolution masque une baisse cumulée de 40.473 € pour les 9 centres sociaux appelés à faire les frais de cette réforme. Et pas des moindres : ceux situés dans des quartiers prioritaires de la Politique de la ville comme à Gonfreville l'Orcher, à Neuville-les-Dieppe, à Saint-Etienne-du-Rouvray, ou situés en veille active comme à Montivilliers** »...

En cause pour Sophie Hervé, « l'esprit et la méthode retenue » : « Vous souhaitez désormais mécaniser le soutien apporté à ces structures en indexant le financement du Département, à un pourcentage de la prestation de service globale déterminée et versée par la CAF. **Le Département deviendrait ainsi plus un guichet comptable qu'un partenaire à l'écoute des spécificités des centres sociaux qui, par leurs activités, leurs missions, les problématiques auxquelles ils sont confrontés ou les usagers qu'ils touchent ne sont pas identiques.** Versons une subvention à la CAF et elle fera le reste si nous ne pouvons plus, par notre intervention, agir de manière adaptée et ciblée pour répondre aux besoins exprimés ! ».

Un constat rejoint par celui du groupe socialiste qui a parlé, par la voix de Caroline Dutartre, d'une volonté « d'inféoder le financement départemental aux décisions du Conseil d'administration de la CAF », avant de déplorer cette attaque en règle : « Diminution des contrats aidés, des aides de la Politique de la ville et aujourd'hui baisse des subventions départementales... c'est un véritable tir croisé contre les centres sociaux ».

Des arguments balayés par Hélène Brohy pour la majorité, pour qui « les critères de la CAF constituent une garantie d'équité », considérant qu'il est « anormal que les centres sociaux ne bénéficient pas d'un même traitement entre ceux situés sur Rouen, Le Havre et Dieppe ». L'oratrice a cependant estimé que « les effets de cette réforme peuvent entraîner des difficultés, même si les baisses sont lissées sur deux années ».

Une décision assumée par le Président qui « maintient le cap pour corriger les disparités existantes », rappelant au passage que « les centres sociaux bénéficient également de 500.000 € de financements au titre des différents dispositifs départementaux ».

Après que le groupe ait tenté, sans succès, de maintenir « pour le moins » le financement des centres sociaux situés en quartiers prioritaires de la Politique de la ville, les élus communistes du Front de Gauche ont voté contre cette délibération, les élus socialistes également. Le groupe des indépendants s'est abstenu.

Politique sociale départementale de lutte contre les violences intrafamiliales

Le rapport détaillant les différentes actions conduites par le Département, et notamment la création d'un observatoire spécifique pour lutter contre les violences faites aux femmes, a reçu le soutien de l'ensemble des groupes du Conseil départemental.

Pistes d'évolution pour le Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Après la présentation par le Vice-Président André Gautier, des pistes retenues pour réformer le FSL, Sophie Hervé a fait état d'un « *désaccord profond quant à l'approche adoptée vis-à-vis de ce dispositif important pour des milliers de familles* ». Et d'expliquer que « *s'il convient de le compléter pour répondre au constat que le FSL ne fait plus office de levier dans la résolution d'une situation d'endettement locatif, dicit le rapport, cela ne saurait remettre en cause la vocation et l'utilité du FSL pour les familles confrontées à des problèmes dits conjoncturels pour employer également un terme du rapport* ».

Pour le groupe communiste ce n'est donc pas la source de la réforme qui est en cause mais bien la méthode et la finalité retenue : « *Encore une fois, vous partez d'un constat juste et d'un objectif louable : agir contre le surendettement locatif, mais vous vous empressiez de fixer aussitôt un cadre comptable pour résoudre ce problème. Or, à partir du moment où vous placez d'emblée la contrainte budgétaire pour agir, vous allez aboutir à faire sortir du dispositif des bénéficiaires qui en ont pourtant besoin* ».

Comme l'a souligné Sophie Hervé : « **La pauvreté et la précarité ne se trient pas. C'est comme si face à un accroissement de la pauvreté, on révisait à la baisse le seuil de pauvreté pour maintenir l'enveloppe !** ».

Moralité, il s'agit pour les élus communistes du Front de Gauche « *d'un jeu dangereux, car priver demain du niveau actuel du FSL des familles aux prises avec des difficultés conjoncturelles comme vous dites, c'est le meilleur moyen de les retrouver après demain avec des problèmes structurelles* ».

La Conseillère départementale communiste a ensuite mis en garde contre un autre volet de cette réforme, la révision de l'aide au cautionnement afin de « *responsabiliser davantage les demandeurs dans leur projet de logement* ». Pour Sophie Hervé, il s'agit « *d'une petite phrase lourde de sens qui mérite explication quant à la manière dont vous comptez vous y prendre pour « responsabiliser » les gens sur le choix de leur logement* ».

Le groupe socialiste est allé dans le même sens, Pierrette Canu considérant qu'il y a avait « *comme un air de famille entre les orientations proposées ici et les mesures gouvernementales visant la diminution des APL ou la fin des contrats aidés* », avant d'affirmer que le gouvernement est « *en marche sur la tête* »... Elle a invité le Département à ne pas en faire autant.

Dominique Métot a pointé pour sa part certaines « *incohérences* » dans le rapport proposé, notamment au niveau des montants affichés en termes budgétaires : « *ce budget n'est pas à la hauteur de ce qui est demandé aux associations* ». Il a toutefois rejoint les objectifs même si finalement son groupe s'est abstenu. **Seul le groupe des droites a voté pour ces orientations.**

Avancée de la démarche du Grand Site des Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

Le Département se proposant de devenir structure de gestion du futur Grand Site, Alban Bruneau a fait état des réserves de son groupe : « *Je n'ai rien contre le tourisme, même si j'aimerais parfois que chacun puisse mettre autant d'énergie et de moyens pour soutenir d'autres filières économiques vitales pour notre Département, à commencer par l'industrie. En revanche, c'est l'implication de notre collectivité qui nous pose question...* ».

« *J'ai cru comprendre que l'heure était à la réduction de la voilure, notamment pour la masse salariale et les services non concernés par nos compétences obligatoires, et pas à la prise en charge de nouvelles compétences et de nouveaux coûts. J'ai surtout entendu dire que dans les services en charge de nos missions essentielles, le secteur social, l'aide à l'enfance, la prévention spécialisée... la charge justement devenait de plus en plus lourde et nécessitait de nouveaux moyens que la collectivité ne pouvait pas leur accorder. Et ici, nous créons deux postes nouveaux et débloquons des crédits nouveaux* ».

Avant d'en donner le détail : « *Les conséquences budgétaires de cette décision sont estimées dans le rapport à 200.000 € (60 % du budget de la structure), dont deux agents mis à disposition* ». Pour éclairer la position du groupe, Alban Bruneau a donc souhaité « *connaître l'implication de la Région, dominante en matière de compétence touristique, et qui visiblement n'apparaît pas dans le montage financier* ». Une absence regrettable de la Région soulignée également par Bastien Coriton pour le groupe socialiste.

Beaucoup de satisfécits sur la démarche, dans le débat qui a suivi, mais en revanche peu de réponses aux questions soulevées par Alban Bruneau, si ce n'est pour lui faire dire ce qu'il n'avait pas dit, à savoir la prétendue absence de compétence départementale pour piloter ce projet.

Ce qui fit réagir l'intéressé : « *Tout cela démontre qu'il s'agit toujours d'une question de volonté politique... Ce matin quand nous demandions de maintenir les financements des centres sociaux en quartier Politique de la ville, il aurait pu en être de même...* ».

Stéphane Barré allant dans le même sens : « 220.000 € pour le Grand Site, des millions supplémentaires pour le contournement Est de Rouen, mais dans le même temps des baisses de subvention pour les centres sociaux ou un budget contraint pour le Fonds de Solidarité Logement... On le voit bien, ce n'est pas un problème de moyen, c'est juste que quand on veut trouver des crédits supplémentaires, on peut... ».

Dotation globale de fonctionnement des collèges publics 2018

Nouvelle baisse prévue pour la Dotation Globale de Fonctionnement allouée par le Département aux collèges, présentée par le Vice-Président Bertrand suite à la réforme engagée l'année dernière pour contraindre les établissements à diminuer leurs fonds de roulement.

Après avoir de nouveau demandé à ce « que l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale sollicité en amont, soit clairement indiqué et non simplement visé dans les attendus de la délibération », Séverine Botte a attiré l'attention sur « l'importance pour le bon fonctionnement des collèges de ces fonds de roulement, par exemple pour préparer un changement de matériel coûteux ou financer un projet, pour acquérir du matériel pédagogique, changer des livres scolaires ou réduire l'impact de la hausse des denrées sur la restauration... ».

Puis, elle a dénoncé « **une réforme ayant déjà amputé 941.000 € sur le financement des collèges publics, soit au total une baisse de 5,4 % des crédits en 2017, et pour 2018, une nouvelle diminution de l'enveloppe de 275.500 € dans laquelle figure les 165.000 € de la DGF intégrale du collège sacrifié Guy-Môquet** ».

« **Résultat, la part de DGF par collégien dans le public baisse de 1 €, alors qu'elle augmente dans le privé de 2 € et que, paradoxalement, les fonds de roulement cumulés ne sont pas en recul du fait de la réforme, mais au contraire en progression de + 0,9 million sur un total de 9 millions...** ». En conclusion, Séverine Botte a indiqué que son groupe « ne peut que condamner une nouvelle fois cette logique comptable d'économie sur le dos du service public de l'éducation ».

Le groupe socialiste a pour sa part proposé un amendement à la délibération visant à neutraliser les baisses prévues de DGF cette année. Amendement rejeté par la majorité et par le groupe des indépendants. La délibération a été adoptée, le groupe communiste du Front de Gauche et le groupe socialiste ont voté contre.

Forfait d'externat « part matériel » 2018 - Collèges privés sous contrat d'association

Le Vice-Président Bertrand ayant présenté le financement départemental apporté aux collèges privés pour 2018, Séverine Botte a déploré « **la baisse de l'enveloppe de crédit du service public de l'éducation, pour poursuivre le rééquilibrage des dotations départementales au profit des collèges privés** ».

Résultat, « **le crédit total de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par le Département aux 109 collèges publics est en diminution pour la seconde année consécutive, celui attribué aux 23 collèges privés est en augmentation sensible de 26.295 €. Ainsi, la part de DGF, en diminution par collégien dans le public, s'élèvera à 309 € (contre 310 € cette année), et avec cette délibération, elle atteindra 302 € par élève dans le privé... Encore un petit effort vous allez arriver à la rejoindre puis sans doute à la dépasser...** ».

Séverine Botte a tenu à rappeler que « **l'école publique n'a que l'argent public pour fonctionner. L'école privée dispose d'autres financements, celui des parents qui font le choix de retirer leur enfant de l'école de la République, celui de congrégations ou de mécènes dont les motivations ne reposent pas toujours sur les valeurs républicaines. C'est leur droit, mais c'est aussi le droit des contribuables qui financent l'éducation nationale, de ne pas payer deux fois en cofinçant les établissements privés à ce niveau-là** ». Avant de conclure que « **la mixité sociale tout le monde est pour, mais elle commence pourtant dès l'école** ».

Sophie Hervé souhaitant connaître les fonds de roulement des collèges privés, puisque ce critère est désormais pris en compte pour diminuer la dotation des collèges publics, le Président Martin a répondu « **qu'il n'y a aucune obligation légale pour apporter cette précision pour les collèges privés sous statut associatif** ».

Dominique Métot a déploré cette situation et proposé du même coup « **une diminution mécanique de 10 % pour les établissements privés qui ne veulent pas donner le montant de leur fond de roulement comme c'est le cas pour les collèges publics** ».

« **Sauf que ce n'est pas légal comme mesure** » lui a répondu le Président Martin.

Le groupe des indépendants s'est abstenu, le groupe communiste du Front de Gauche et le groupe socialiste ont voté contre cette délibération.

Dispositif CRED 76 - Contrat de Réussite Educative Départemental

Soutien renouvelé des élus du groupe au dispositif du CRED, qui, pour l'année scolaire 2016/2017, a répondu à la totalité des demandes formulées par les collèges pour une enveloppe globale de 2,4 millions, 623.402 € consacrés à l'accompagnement scolaire et 1.705.519 € à la mise en place des activités éducatives.

Un petit bémol cependant pour Séverine Botte qui a demandé un engagement du Département pour maintenir son intervention en faveur de l'aide au devoir dans l'hypothèse où le nouveau dispositif gouvernemental ne serait pas être à la hauteur. Engagement pris par le Vice-Président Bertrand.

Point d'étape sur le déploiement des infrastructures numériques en Seine-Maritime

L'état d'avancement de la couverture numérique du Département, commenté par Virginie Lucot-Avril, a donné lieu à un consensus, même si 40.000 prises restent à couvrir sur les 120.000 prises supplémentaires programmées pour obtenir la fibre sur tout le territoire départemental.

3^{ème} décision modificative budgétaire 2017

La troisième modification du budget 2017 a été rejetée sans surprise par le groupe communiste du Front de Gauche par la voix de Stéphane Barré « *Notre groupe a voté contre le budget, nous votons contre les Décisions Modificatives à moins qu'elles ne viennent corriger les mauvais choix que nous avons dénoncés en décembre dernier. Ce n'est pas le cas ici à travers cette DM* ».

Abbaye Saint-Georges de Boscherville : reprise de la gestion du site en régie directe à compter du 1er janvier 2018 - Intégration du personnel

L'association gestionnaire du domaine abbatial de Saint-Georges de Boscherville jetant l'éponge en raison de la difficulté qu'elle rencontre pour renouveler les bénévoles, le Département reprendra cette gestion en régie, en qualité de propriétaire du site.

Une décision soutenue par le groupe communiste du Front de Gauche qui s'est préalablement assuré de la reprise par la collectivité des titulaires des actuels CUI signés par l'association gestionnaire.

Prochaine Séance : le mardi 21 novembre 2017

Retrouvez l'ensemble des interventions des élus communistes et Républicains :
sur le site de l'ADECER 76
www.elus76.com
sur le blog des conseillers départementaux communistes et républicains / front de gauche
<http://departement.elus76.com>

Ou
Demandez-les au groupe communiste du Conseil départemental

Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour ne plus le recevoir, désinscrivez vous auprès de :
sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour contacter le Groupe Communiste et républicain, Front de Gauche :

☎ 02.35.62.99.80